



Présidence : Roumanie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(365ème SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Vendredi 2 novembre 2001

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 10 h 10

2. Président : M. L. Bota

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT  
DE L'OPERATION D'OBSERVATION DES  
FRONTIERES PAR LA MISSION DE L'OSCE EN  
GEORGIE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 442 (PC.DEC/442)  
sur la prorogation du mandat de l'opération d'observation des frontières par la  
Mission de l'OSCE en Géorgie ; le texte de cette décision est joint en annexe  
au présent journal.

Secrétaire général

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Judi 8 novembre 2001 à 10 heures, Neuer Saal